



VILLE DE VALCOURT OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER / OPÉRATEUR

Valcourt Vivre d'avantage. La Ville de Valcourt c'est tous les services d'une grande ville à la campagne. C'est un milieu de vie intergénérationnel, accessible et dynamique et surtout une qualité de vie exceptionnelle!

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Le titulaire du poste exécute diverses tâches au sein du Service des travaux publics, notamment concernant les réseaux d'infrastructures, les rues, les parcs, les bâtiments, les équipements appartenant à la Ville ainsi que le déneigement.

EXIGENCES

- ✓ Bonne connaissance en entretien de bâtiment;
- ✓ Très bonne santé physique, sans limitation fonctionnelle;
- ✓ Être disponible le soir et la fin de semaine pendant la saison hivernale (sur appel);
- ✓ Avoir de l'expérience en conduite de machinerie lourde;
- ✓ Capable de travailler à l'extérieur dans toutes conditions climatiques;
- ✓ Aptitude à travailler en équipe et approche courtoise avec les citoyens.
- ✓ Permis Classe 3 – Mention F (freinage pneumatique) valide ou en voie d'obtention dans un délai maximum d'un an suivant la date d'embauche;

ATOUTS

- ✓ Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et d'adaptation;
- ✓ Posséder des connaissances en entretien de véhicules;
- ✓ Posséder des connaissances en réparation d'aqueduc et d'égout;
- ✓ Cours de santé et sécurité sur chantier de construction.

CONDITIONS

- ✓ Semaine habituelle de travail 40 h/semaine (horaire d'été en période estivale);
- ✓ Probation de 6 mois;
- ✓ Salaire et avantages très concurrentiels (notamment : assurances et REER collectif, incitation à l'activité physique)

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : Début juillet 2019

Pour postuler transmettre votre curriculum vitae par courriel à l'attention de Karine Boucher à l'adresse ville.valcourt@valcourt.ca, **avant le lundi 17 juin 2019, 16h00.**

La Ville de Valcourt remercie tous les candidats qui porteront de l'intérêt envers le poste et feront parvenir leur candidature. Cependant, seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Prière de ne pas téléphoner.

Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.